

# LIGUE DE TIR DU CENTRE

**à afficher dans votre club**

## RÉUNION DE COMITÉ DIRECTEUR 20 Septembre 2015

Centre de Tir Régional FLEURY-LES-AUBRAIS

**Présents** : Rolande DUBOIS, Gilles DUMERY, Sylvie LANSON, Sandrine GALLIER, Bernard GUYON, , Frédéric MURAT, Bernard DURANTET, Philippe TEYSSÉDRE, Henri AUVRAY (CD 45), Marie Ange VILLEPELE, Michel FRANCOIS, Jean Loup VERSTRAETE, Patrick SALOMON, Jean Claude FRIESSE, Eric GUIGNARD, Jean François VIANDIER, Gianni DE ZOLT (CD18), Jean-Michel COURVOISIER, François CELERIN, Sylvain DEBENNE, Guy GUILLON, Érick BEAUVAIS, Marc BASILLE.

**Excusés** : Paul BOUILLON, Roland BARBIER, Philippe CHAQUIN, Olivier CLEVENOT, Julien BOUTMARD, Jean-Michel AUBAULT (CD41)

Gilles DUMERY accueille les participants à 9H30

### **1/ POINT GENERAL SUR COURRIERS**

Courrier de Mr BRAZON, Président du J3 Amilly, nous informant de ses portes ouvertes le 13 septembre. Gilles DUMERY rappelle que les clubs doivent informer la FFTir lors de l'organisation de portes ouvertes pour la couverture assurance.

Un lien existe sur le site de la Fédération avec une adresse mail spécifique.

Régulièrement, la Ligue reçoit des courriers concernant des soucis entre présidents et tireurs, la ligue intervient pour rappeler les règles de droits.

Gilles DUMERY nous informe des soucis de santé de Olivier CLEVENOT ainsi que de Jacques RAYEZ. Henri AUVRAY nous donne également des nouvelles de Guy BROSSIER. Nous avons tous une pensée pour nos amis et collègues du comité directeur.

Demande du Club de Châteauneuf en Thymerais pour la création d'une section « Cowboy Action Shooting » : réponse de la Fédération Française de Tir :

*« Le CAS reste une pratique qui n'est pas reconnue comme une discipline de la FFTir. La pratique du tir au sein des associations doit respecter les règles fédérales et ministérielles ainsi que les mesures de sécurité éditées par la FFTir sur les installations sportives, à savoir :*

- *Le tir avec une arme au dégainer est interdit*
- *Le déplacement avec une arme chargée à la ceinture ou sur soi est interdit*
- *Les moniteurs Police et les moniteurs TSV n'ont pas le droit d'encadrer des formations de tir de type « CAS »*

*Les règles d'application de la pratique sportive doivent être inscrites dans le règlement intérieur de votre association en respectant les normes de sécurité fédérales.  
Aucune mission officielle fédérale sur les manifestations de type Cowboy Action Shooting » n'existe et aucune démarche dans ce sens n'a été autorisée par la direction fédérale.*

Seules les disciplines fédérales sont autorisées dans nos associations suivant les statuts fédéraux, les autres pratiques de loisirs doivent respecter les règles de sécurité et ne pas nuire à l'image du tir sportif.

Le Comité Directeur de la Ligue du Centre donne à l'unanimité un avis défavorable à la création de la section « CAS » pour le club de Châteauneuf en Thymerais et pour tous les autres clubs de la Ligue du Centre. Si chaque association décide de créer une association par discipline ou selon des pratiques privées, cela sera ingérable et dangereux.

Courrier de Mr BONNEAU, Président de la Région Centre Val de Loire. Gilles Dumery souligne que la Région a toujours soutenu les projets de la Ligue du Centre de Tir depuis l'an 2000 et que nous avons toujours eu un partenariat fort. Cela dit, nous ne prenons aucune position politique, nous sommes des sportifs et uniquement des sportifs.

## **2/ POINT SUR LA TRESORERIE**

Suite au contrôle de l'URSSAF, il convient de fournir la photocopie de sa carte grise afin de justifier du bien-fondé du paiement des indemnités kilométriques pour toutes les personnes qui présentent des notes de frais (arbitres, membres du comité directeur, membres de l'ETR, salariés....)

Les clubs peuvent régler par virement les différentes factures (engagements, etc.....) en faveur de la Ligue s'ils le désirent. Rolande DUBOIS pourra leur transmettre les coordonnées bancaires de la Ligue.

Sylvie LANSON nous présente le diaporama financier qui sera présenté à l'Assemblée Générale de la Ligue du Centre et nous détaille les lignes budgétaires.

Saison 2014/2015 : il faut noter en particulier les aides aux départements et aux sociétés, les affiches A2 plastifiées, les tenues Objectir.

Le résultat provisoire sort à 12 397 €, en attente de la validation par le Cabinet comptable.

Présentation du bilan chiffré des championnats régionaux 2014/2015

- Recettes 20 878 € , dépenses 20 581 € hors récompenses
- 1 921 tirs individuels et CDFC, 163 équipes ont été inscrites

Présentation du prévisionnel pour la saison 2015/2016

- Aide aux Championnats de France à Chabris et Chinon
- Vote de la reconduction de la rétrocession de 2 €/licence par clubs et 0,80 €/licence par départements en fonction du résultat final 2015/2016
- Reconduction de la campagne d'affiches A2 et A3 en faveur du tir au féminin
- Prise en charge 5€/repas lors de l'assemblée générale de la Ligue
- Action en faveur des féminines/CNDS
- Game Fair
- OBJECTIR

Gilles DUMERY propose une aide de 1 500 € pour les associations qui créent de nouvelles installations de tir supplémentaires dans les disciplines fédérales, qui ne bénéficient d'aucune aide extérieure et évidemment sur présentation de factures et uniquement après homologation technique des nouvelles installations.

Associations concernées : ADA BLOIS, BRION, IMPACT123, et SELLES sur CHER, l'aide sera versée sur factures. Après vote, le comité directeur donne un avis favorable (1 contre et 1 abstention).

### **3/ POINT SUR L'ARBITRAGE**

Présentation d'un graphique sur la répartition par âges des arbitres

- 2 arbitres – 30 ans
- 15 arbitres entre 30 et 50 ans
- 18 arbitres entre 50 et 60 ans
- 19 arbitres entre 60 et 70 ans
- 12 arbitres entre 70 et 80 ans
- 2 arbitres + 80 ans

68 arbitres : 6 femmes et 62 hommes

Saluons André Brisson qui est le doyen des arbitres de France en activité à 94 ans !

42 arbitres ont œuvré sur les Championnats Régionaux pour 100 arbitrages.

Les arbitres stagiaires ne sont pas comptabilisés dans ces chiffres. Il faut étudier la possibilité de répertorier les arbitres stagiaires dans ITAC.

Il convient aux départements de communiquer à Gilles DUMERY et Bernard GUYON les coordonnées complètes de leurs arbitres stagiaires.

Il faut renforcer la recherche d'arbitres, Le besoin est estimé à 30 en nouveaux arbitres pour 2016/2020, nous courrons un risque très important de ne plus pouvoir continuer à organiser sur le même schéma nos championnats.

Plusieurs pistes possibles sont envisagées pour développer l'arbitrage sous forme d'aide financière.

Une aide au développement de l'arbitrage pourrait être versée aux clubs :

- Sur l'existant : aides aux arbitres ayant œuvré
- Sur le futur : aides aux stagiaires ayant œuvré

Un tour de table est organisé pour obtenir l'avis de chacun sur cette aide : 22 voix pour aider le développement et 15 voix pour aider l'existant (possibilité de s'exprimer sur les 2 choix et non pas l'un ou l'autre). Il est donc décidé de ne pas aider l'existant cette année mais d'aider le futur développement.

Il sera donc prévu 15 000 € au budget 2015/2016 pour la formation et l'équipement des arbitres. Un travail commun entre la commission d'arbitrage et la formation sera pilotée directement par notre Président.

Il est également prévu de mettre en place une formation des arbitres calquée sur le système de celle des « animateurs-initiateurs » et aussi, d'avoir des supports de formation spécifique à notre Ligue. Marc et Julien assureront cette mission extrêmement importante pour l'avenir de notre Ligue.

Il convient aussi de faire une campagne d'information sur le statut d'arbitre, afin de créer un pont entre la pratique sportive et la fonction d'arbitre. Nos arbitres sont pour le plus grand nombre des tireurs qui pratiquent la compétition.

Une date sera fixée pour un examen d'arbitre ainsi que pour un recyclage. Des dates seront programmées pour la formation des nouveaux arbitres.

#### **4/ POINT SUR LES LICENCES**

Présenté par Rolande DUBOIS

7 357 licences au 31/08/2015 (6 795 la saison précédente)

Baisse des effectifs dans les catégories Cadets Juniors Garçons

Gestion des licences : pour les délégations, tous les clubs sont désormais en A

Dans ITAC, il convient à tous les clubs de compléter les fiches tireurs concernant les disciplines pratiquées (loisir ou compétition), cela permettra de mieux mesurer les disciplines pratiquées par les licenciés au sein de la ligue du Centre.

#### **5/ POINT SUR LA GESTION SPORTIVE**

Présenté par Frédéric MURAT

Pour la saison 2014/2015, il y a eu

- 2 730 tirs au niveau départemental
- 1 707 tirs (hors CDFC) au niveau régional représentant 835 tireurs et 62 associations

Le calendrier 2015/2016 est en ligne sur le site de la Ligue du Centre ainsi que les plannings prévisionnels de tir.

Championnat de France des Clubs : samedi pour le pistolet et dimanche pour la carabine.

Le BTC BRUYERES (37) s'est proposé pour organiser des Championnats Régionaux Skeet Olympique le 20 mai : Le comité directeur donne un avis favorable à l'unanimité.

Les Championnats de France TAR se dérouleront en Juin 2016 à Chinon, il est donc prévu de faire les Championnats Régionaux sur 2 ½ jours au lieu de 2 jours auparavant en prévision d'une augmentation des tirs.

Gilles remercie Frédéric et les responsables des départements pour l'action de gestion des championnats, le couple Gestion Sportive et Arbitrage est un des moteurs importants pour notre Ligue.

#### **6/ POINT SUR LA FORMATION**

Présenté par Marc BASILLE

Formation de cadres

2014/2015

- 21 animateurs et 14 initiateurs formés
- recyclage cibles couleurs : 3 personnes

2015/2016

- nombre d'inscriptions limité à 15 maximum pour chaque formation animateurs et initiateurs (5 minimum)

- formation continue Tutorat les 7/8 novembre à Fleury

### Formation des tireurs

2014/2015

- OBJECTIF : 22 jeunes pour 9 journées de stages dont 17 jeunes qui ont poursuivi sur le 25/50m. Excellents résultats aux France avec 5 médailles individuelles, 6 médailles par équipe. 11 jeunes classés dans le top 20 en 10m et 10 jeunes classés dans le top 20 en 25/50m.
- Stages minimales : 8 présents

2015/2016

- Stages minimales en février
- OBJECTIF : aide aux tireurs reconduite, participation à des circuits nationaux, participation au Grand Prix de France

## **6/ POINT SUR PROJET FÉDÉRAL CHÂTEAUX**

Le permis de construire est validé, les travaux devraient commencer début 2016 et tout doit être terminé pour Juin 2017 car la France a l'organisation d'un championnat du Monde TSV.

Il est probable que les Championnats Régionaux 2017 aient lieu à Châteaux pour tester les installations. Notre Ligue sera impliquée dans les grands événements nationaux et internationaux sur le C.N.T.S.

Une vidéo sera passée lors de notre assemblée générale afin que chaque association soit informée et se rende compte de l'ampleur de ce beau projet.

## **7/ POINT SUR LES PROJETS DE STANDS REGIONAUX**

St Jean de Braye : le projet est bien avancé mais le dossier n'est pas passé en commission à cause des élections régionales qui auront lieu en décembre.

Nous espérons pouvoir installer 30 postes pour les épreuves carabine à 50 mètres sur ce futur pas de tir. Les politiques feront des choix et nous prendrons nos dispositions ensuite.

## **8/ POINT SUR LES CHAMPIONNATS DE France**

Organisation de 3 Championnats de France dans la Ligue du Centre pour cette saison

- Fleury les Aubrais : FFSU et UNSS les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2016
- Chabris : arbalète match 30m et sélections nationales arbalète match 10m du 08 au 12 juin 2016
- Chinon : TAR du 23 au 25 Juin 2016

Et comme chaque année, le 6<sup>ème</sup> grand prix de France avancé du 14 au 17 janvier 2016 couplé avec les sélections nationales. (public bienvenu bien sur)

## **9/ POINT SUR LES COMMISSIONS**

Promotion : Participation au Game Fair à Lamotte Beuvron et reconduction de la campagne de communication sur les féminines

### Gestion sportive

Très bons résultats aux différents Championnats nationaux

- 8 médailles d'or, 11 médailles d'argent et 14 médailles de bronze individuelles
- 5 médailles d'or, 5 médailles d'argent et 1 médaille de bronze en équipes.

## **11/ QUESTIONS DIVERSES**

Il a été vu sur Facebook, un projet de stand 600m dans le 28 avec appel à contribution : la Fédération ne soutient pas ce dossier ni l'appel à contribution, aucune discussion n'a eu lieu au niveau national sur cette recherche de 22 hectares en Beauce.

Bernard GUYON demande une explication sur la notion de labellisation Cibles Couleurs : le formateur a suivi le cursus de formation « Cibles Couleurs »

Nouvelles régions : rien ne changera au niveau des Ligues fédérales, les interrégions regrouperont les ligues au sein des nouvelles régions, si cela ne change pas dans quelques mois...

L'Assemblée Générale se tiendra le 18 octobre 2015 au Lycée Agricole de Châteauroux, les convocations ont été envoyées à tous les clubs par courrier.

L'Assemblée Générale électorale 2016 aura lieu à la Maison des Sports à Tours le 30 Octobre 2016 après confirmation de la disponibilité de l'amphithéâtre habituel.

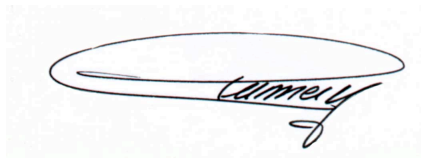
**Prochaine réunion de Comité Directeur : EN MARS 2016 (date et lieu à confirmer)**

La Secrétaire



Rolande DUBOIS

Le Président



Gilles DUMERY